



TRÈS
Trois-Rivières

La Ville de Trois-Rivières cherche à pourvoir un poste de

TECHNICIEN(NE) EN GESTION DE PROJETS (Colisée)

Concours 2019-004-T

Direction des travaux publics

Poste syndiqué col blanc – temporaire 2 ans (38,75 h/ sem.)

Période d'affichage : du 12 au 26 février 2019

Description sommaire

Sous l'autorité du (de la) Chef de service – Entretien centralisé, la personne titulaire du poste participe à la gestion de projet du Colisée; assure le suivi des travaux de conception-construction confiés à l'entrepreneur clés en main en exerçant des contrôles quant au respect du plan fonctionnel et technique (PFT), à la conformité des plans et devis et à la qualité de réalisation du Colisée et de sa mise en service; procède à la mise à jour et au classement de documents afférents; participe aux réunions de coordination entre les diverses disciplines impliquées; planifie des rendez-vous avec les sous-traitants; effectue des inspections en chantier et produit des rapports de visite; évalue l'avancement des travaux et de la qualité d'exécution en collaboration avec les opérations et les sous-traitants; fait des recherches sur les normes et standards; exécute du dessin assisté par ordinateur nécessaire à l'explication de demandes ou détails de construction; effectue des recommandations concernant des améliorations ou des irrégularités; analyse et met jour différents rapports et compilations.

Exigences

- Diplôme d'études collégiales (DEC) en génie mécanique, génie électrique ou génie de l'architecture;
- Au moins six (6) mois d'expérience pertinente.

Qualifications et habiletés requises

- Capacité à travailler de façon créative dans un environnement informatisé
- Maîtrise du logiciel Autocad et connaissance de logiciels 3D
- Maîtrise de la suite Office
- Connaissance des normes de sécurité sur les chantiers et carte ASP
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aptitude à travailler de façon autonome et à organiser son travail
- Capacité de travailler sous pression pour le respect des délais
- Facilité à communiquer par écrit avec clarté, précision et concision
- Facilité de communiquer verbalement tout en faisant preuve de tact et de diplomatie
- Souci du détail
- Jugement, initiative et autonomie
- Posséder un permis de conduire valide

Le salaire et les avantages sociaux sont établis selon la convention collective de travail des employés cols blancs de la Ville de Trois-Rivières.

Le taux horaire lors de l'entrée en fonction est de 25,30 \$ (pour un échelon maximum à 32,19 \$).

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le **26 février 2019**, à 16 h 30, en précisant le numéro de concours (dans l'objet) :

par courriel à : ressourceshumaines@v3r.net

par la poste à : Ville de Trois-Rivières, Direction des ressources humaines
Concours 2019-004-T
C.P. 368, Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3

SEULS LES CANDIDATS RETENUS SERONT CONVOQUÉS EN ENTREVUE.

La Ville de Trois-Rivières se réserve le droit de faire passer des tests dans le cadre de l'évaluation des candidatures.

La Ville de Trois-Rivières applique un programme d'accès à l'égalité et invite les femmes, les membres des minorités visibles et des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leurs candidatures.

v3r.net